

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NATALIE HELPS	Numéro de permis 354020	Date d'inspection Le 19 octobre 2021	
Nom de l'établissement Le Château des Bouts Choux		Numéro de téléphone (506) 532-9286	
Adresse 469 Main Street Shediac NB E4P 2C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	01 sept. 2021	18 oct. 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

La mentore a observé les enfants jouer dehors.

La mentore en assurance de la qualité a recommandé d'ajouter sur la liste de vérification extérieur la tâche de racler la surface protectrice 1 fois par semaine pour éviter que cette surface devienne dure avec le temps.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 octobre 2021

Date

original signé par
Nathalie Helps

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 octobre 2021

Date